HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Vol. 25, no 16 — 15 décembre 1994

J.-B. Robichaud obtient un deuxième mandat

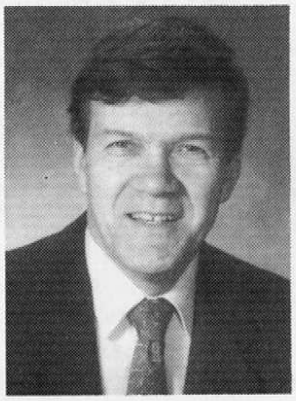

Jean-Bernard Robichaud

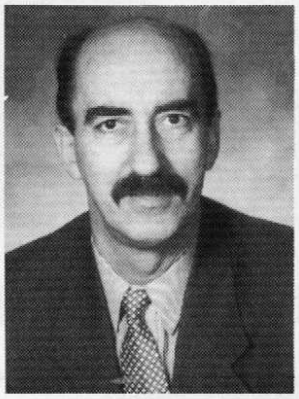

Léandre Desjardins

Armand Caron

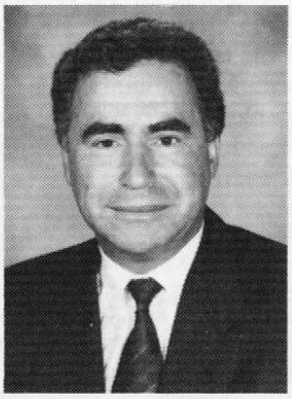

Fernand Landry

Le Conseil des gouverneurs a accordé un deuxième mandat au recteur, Jean-Bernard Robichaud. La décision, une première à l'Université, a été prise à la réunion du Conseil, qui a eu lieu le 10 décembre au campus de Moncton.

Le Conseil a aussi approuvé le renouvellement du mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Léandre Desjardins, et celui du vice-recteur du Centre universitaire de Shippagan, Armand Caron, tandis que l'actuel doyen de l'École de droit, Fernand Landry, a été nommé titulaire du nouveau poste de vice-recteur à l'administration, aux finances et aux ressources humaines.

Les mandats renouvelés sont d'une durée de cinq ans et commenceront le 1er juillet 1995.

M. Landry occupera quant à lui ses nouvelles fonctions dès janvier 1995. Il assumera les responsabilités détenues présentement par Médard Collette, qui prend sa retraite à la fin décembre à titre de vice-recteur à l'administration, et par Louis Malenfant, qui complète au même moment son deuxième mandat comme vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes.

Le Conseil des gouverneurs a d'ailleurs tenu à souligner par un vote de remerciement les excellents services rendus par MM. Collette et Malenfant, ainsi que par le secrétaire général, Gilles Long, qui quittera aussi ses fonctions à la fin décembre.

Jean-Bernard Robichaud

Nommé recteur en juillet 1990, Jean-Bernard Robichaud possède un Doctorat (PhD) en administration sociale de l'Université de Chicago, une Maîtrise ès arts en service social de l'Université de Montréal et un Baccalauréat ès arts de l'ancien Collège de Bathurst.

Avant son arrivée à l'Université de Moncton, il a été conseiller principal en politiques sociales pour le Conseil canadien de développement social de 1983 à 1990, assumant la direction du bureau du Québec à compter de 1986. Au cours de sa carrière, il a occupé divers postes de direction dans le domaine du service social, dont celui de directeur général du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain pendant six ans.

Depuis maintenant plusieurs années, son expérience professionnelle l'a amené à effectuer de nombreuses études et à jouer un rôle de conseiller auprès de divers organismes. En 1984, il a été directeur d'un projet de recherche sur la

(suite à la page 2)

La réforme Axworthy et la francophonie hors Québec

(voir en page 4)

Joyeuses Fêtes

IMPACT atteint 50 pour cent de son objectif

En moins de trois mois, la campagne Impact vient de dépasser 50 pour cent de son objectif de 14,7 millions, atteignant 7 460 837 $.

Ce succès est attribuable en grande partie à la générosité du personnel et des étudiant-e-s des trois constituantes qui, dès le départ, ont appuyé sans réserve cette campagne qui permettra à l'Université de combler ses besoins les plus urgents pour la prochaine décennie.

Les membres du personnel ont contribué un montant de 900 000 $ et les étudiants et étudiantes, 604 500 $, ce qui porte la contribution à 1,5 million.

«Inspiré et encouragé par ces dons de la première heure de la communauté universitaire, il a été plus facile d'approcher le secteur privé, les compagnies, les fondations et les anciens et amis, mentionne le président de la campagne, Claude Savoie. Sans ce départ fulgurant, les résultats ne seraient pas aussi significatifs.»

Au nom du recteur, Jean-Bernard Robichaud, et en son nom personnel, M. Savoie remercie la communauté universitaire pour sa grande générosité et profite de l'occasion pour souhaiter à tous et chacune de Joyeuses Fêtes.

Tableau de la campagne IMPACT

Communauté universitaire	1 520 000 $
Anciens, anciennes et ami-e-s	1 345 337 $
Dons du Nouveau-Brunswick	2 175 000 $
Dons de la région Atlantique	1 007 500 $
Fondations	800 000 $
Communautés religieuses et clubs sociaux	100 000 $
Municipalités	300 000 $
Autres dons	213 000 $
TOTAL	**7 460 837 $**

Robichaud obtient un deuxième mandat...

(suite de la page 1)

santé des francophones au N.-B. pour le compte de la SAANB. Cette recherche a résulté en la publication de trois volumes, *La santé des francophones* (1985), *Le système de services de santé* (1986) et *Le point de vue de la population* (1987).

Il a également été consultant lors d'une enquête nationale sur le bénévolat, parrainée par le Secrétariat d'État et Statistique Canada. Il a présidé le Groupe de travail *Pauvreté et santé mentale*, du ministère québécois de la Santé et des Services sociaux. Il a effectué récemment le lancement de l'ouvrage réalisé par ce groupe de travail collectif, intitulé *À propos des liens entre pauvreté et santé mentale : de l'exclusion à l'équité.*

En août, M. Robichaud a été coprésident, avec le chancelier Antonine Maillet, des conférences du CMA.

Armand Caron

Armand Caron est vice-recteur du Centre universitaire de Shippagan depuis juillet 1990. Auparavant, il a été, tour à tour, responsable du personnel non-enseignant, directeur des Services aux étudiants, responsable du Service de registrariat, et directeur des services pédagogiques de 1983 à 1990. Il a commencé sa carrière en 1973 à titre de professeur de français au Collège Jésus-Marie. Il possède un Baccalauréat ès arts du Collège St-Louis et un Diplôme de deuxième cycle en études françaises de Laval. Il a aussi suivi des cours dans le domaine de l'administration.

M. Caron est président du Comité de construction du projet d'expansion du CUS, membre du Comité provisoire du projet de piscine régionale du CUS, membre du Comité de gestion de l'écloserie conchylicole à l'Aquarium-Centre marin, et membre du conseil d'administration du Centre de recherche et de développement des produits marins.

Il est également président du Comité de mise en réseau informatique des institutions d'enseignement et centres de recherche de la Péninsule acadienne.

Léandre Desjardins

M. Desjardins occupe le poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche depuis juillet 1990. Il est responsable de l'administration, de la coordination et du développement des études et de la recherche sur l'ensemble du réseau de l'Université. Avant cette nomination, il avait complété deux mandats comme doyen de la Faculté des sciences sociales. Il a aussi été directeur du Département de psychologie.

M. Desjardins possède un Baccalauréat ès arts de l'Université St-Joseph, une Maîtrise en psychologie clinique de l'Université de Moncton, et un Doctorat en psychologie sociale et de la personnalité de l'Université du Colorado.

Il a, entre autres, été président de l'Association des professeurs de l'U de M, de l'Association des psychologues du N.-B. et de la Division du N.-B. de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Fernand Landry

Me Landry est doyen de l'École de droit depuis juillet 1992 et professeur depuis janvier 1991.

De novembre 1987 à octobre 1990, il a été sous-ministre au Cabinet du Premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Il a fait ses études classiques au Collège de Bathurst et a obtenu le Baccalauréat ès arts de l'U de M, le Baccalauréat en sciences sociales de l'Université d'Ottawa, le Baccalauréat en droit de l'Université du N.-B. et la Maîtrise en droit de l'Université Harvard.

En 1977 et 1978, Me Landry a été le coordonnateur de la fondation de l'École de droit de l'U de M. Auparavant, il a été conseiller juridique au ministère provincial de la Justice et professeur à la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick. Il a également été en pratique privée de droit pendant une dizaine d'années, associé de l'étude Tremblay, Landry, Landry, de Bathurst.

Me Landry a assumé par le passé la présidence du Barreau du Nouveau-Brunswick, du Comité des relations industrielles du Nouveau-Brunswick, du Comité des admissions et du Comité consultatif sur l'intégration des langues officielles dans la pratique du droit de l'Association des avocats du Nouveau-Brunswick, de la Société nationale de l'Acadie et de la Chambre de commerce de Bathurst.

Le Conseil des gouverneurs a fixé les paramètres pour le prochain budget

Le Recteur a fait savoir qu'une série de principes directeurs en vue de la préparation du prochain budget de fonctionnement a été approuvée par le Conseil des gouverneurs.

«Même si le budget n'est présenté qu'en avril, c'est la pratique depuis quelques années pour le Conseil de fixer à l'avance les grandes orientations, les paramètres qui nous guident dans l'élaboration du budget», a indiqué Jean-Bernard Robichaud.

Les deux premiers principes directeurs sont de présenter un budget équilibré et de fonctionner à l'intérieur de la masse salariale actuelle, qui est d'environ 49 millions de dollars pour les trois constituantes. «Les salaires représentent plus des trois quarts de nos dépenses et il est impossible d'envisager une croissance de cette masse sans revenus supplémentaires», a dit le Recteur.

En ce qui a trait aux droits de scolarité, le Conseil a approuvé le principe selon lequel l'Université de Moncton cherchera, au cours des prochaines années, à réduire progressivement l'écart qui la sépare de la moyenne provinciale. Les droits de scolarité sont actuellement de 2 152 $ à l'Université de Moncton, tandis que la moyenne pondérée des quatre universités de la province est de 2 381 $. L'Université veut se rapprocher de ce montant, qui représente le coût moyen d'une année universitaire au N.-B.

Le Conseil a précisé qu'en 1995-1996, l'augmentation des droits de scolarité ne doit pas dépasser 150 $ par étudiant, incluant le rattrapage. «C'est en tenant compte du gel de la masse salariale et des subventions gouvernementales que les droits de scolarité seront établis, mais la hausse ne devra pas dépasser 150 $ et, si c'est possible de boucler le budget avec moins, nous le ferons», a expliqué M. Robichaud.

Le Conseil a enfin demandé à l'Université d'explorer tous les moyens possibles d'augmenter les revenus et rationaliser les dépenses. À ce chapitre, le Recteur a mentionné qu'il a mis sur pied un Comité de planification financière au campus de Moncton pour le conseiller sur les mesures à prendre à court et à long terme. Ce Comité a recueilli un grand nombre de suggestions auprès des membres de la communauté universitaire, qui seront prises en considération par la direction de l'Université.

***RÉCEPTION**- Le vendredi 9 décembre, la communauté universitaire a été invitée à une réception, organisée en l'honneur de trois cadres supérieurs qui quittent leur fonction à la fin décembre. Louis Malenfant termine son deuxième mandat au poste de vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes. Médard Collette, vice-recteur à l'administration, prend sa retraite après plus de 28 ans de service. Et Gilles Long, secrétaire général, prend sa retraite après 33 années de service.*

Concert de Noël

Un concert de Noël, en compagnie de Monette Gould et la chorale Ste-Thérèse, sous la direction d'Ulric LeBlanc, aura lieu le mercredi 21 décembre, à 20 heures, en l'église Ste-Thérèse de Dieppe.

L'entrée est de 8 $ et les billets seront disponibles sur place.

Patinage annulé

Il n'y aura pas de patinage pour le personnel à l'aréna J.-Louis-Lévesque, les samedis 24 et 31 décembre.

Hubert... disponible aux Éditions d'Acadie

Christiane St-Pierre, professeure agrégée d'études françaises au campus de Shippagan depuis 1980, vient de publier *Hubert ou comment l'homme devient rose*, aux Éditions d'Acadie.

Cette pièce met en scène un homme de 40 ans, Hubert, qui doit tout remettre en question lorsqu'il rencontre sa nouvelle «blonde», féministe, écologiste, branchée sur le *nouvel âge*. C'est l'histoire d'un homme qui sort de l'anonymat pour dire de vive voix ce que d'autres hommes cachent au fond d'eux-mêmes. Hubert sait détendre l'atmosphère et faire rire aux larmes.

Tous les commentaires se rejoignent: comment une femme a-t-elle pu mettre le doigt avec autant de perspicacité sur les secrets intimes d'un homme, sur les questions les plus fondamentales et les plus «viriles» que Hubert partage avec la gent masculine? Elle nous prouve que les hommes ne sont pas les seuls à comprendre les hommes.

En 1987, Mme St-Pierre a reçu le prix France-Acadie pour son recueil de nouvelles, *Sur les pas de la mer*. Elle a également publié un roman, *Absente pour la journée* (1989) et une pièce pour jeunes, intitulée *Mon coeur a mal aux dents* (1991).

Livre vert : vers une disparition de l'enseignement supérieur pour les francophones hors Québec?

«La francophonie hors Québec possède très peu d'institutions pour se développer et leur capacité d'attrait de la clientèle est plus faible que celle des grandes universités, soit anglophones, soit québécoises. Ce problème risque de les placer sur la ligne de front des universités vulnérabilisées suite à l'adoption du *Livre vert*.»

C'est ce qui ressort du mémoire préparé par l'Université de Moncton, présenté le vendredi 16 décembre, devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur le développement des ressources humaines, concernant le document de travail du Gouvernement du Canada, intitulé *La sécurité sociale dans le Canada de demain*, mieux connu sous le nom de *Livre vert* ou *Réforme Axworthy*. «Le *Livre vert* pourrait, s'il ne recevait pas les nuances appropriées, faire disparaître l'enseignement supérieur pour les francophones hors Québec», peut-on lire.

De plus, le mémoire met l'emphase sur la question de l'endettement des étudiants et des étudiantes. Ce n'est rien de moins qu'un cri d'alarme que lance l'Université de Moncton au gouvernement en lui demandant de ne pas mettre en place un programme qui aurait comme effet une hausse considérable des droits de scolarité.

Même si elle reconnaît l'ampleur des déficits gouvernementaux et de la dette nationale accumulée par les deux ordres de gouvernement, l'Université de Moncton rejette l'idée que les programmes sociaux en sont les principaux responsables.

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, mentionne que l'Université a des problèmes avec toutes les propositions qui se retrouvent dans le projet de réforme. Le mémoire propose neuf recommandations liées principalement à la question du financement des universités; il élabore donc des propositions alternatives à celles retrouvées dans le *Livre Vert*. (Voir page 5).

Endettement étudiant

La question de l'endettement des étudiants et étudiantes revient constamment dans le texte de 20 pages. À l'U de M, les subventions gouvernementales représentent 76 pour cent des revenus et les droits de scolarité, 22 pour cent.

«Les étudiants et étudiantes contribuent déjà une proportion plus élevée de nos revenus que dans les universités du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Il faut aussi savoir que les droits de scolarité sont parmi les plus bas des universités des Maritimes. L'U de M a toujours pratiqué la politique d'établir ses droits de scolarité au plus bas niveau possible en raison du faible niveau socio-économique de la population qu'elle dessert.»

«Le niveau d'endettement de la population étudiante de l'U de M est déjà trop élevé. Nous sommes donc dans une situation financière très difficile, et l'Université doit continuer de se développer pour répondre aux attentes et aux besoins du milieu. Le gouvernement provincial ne peut faire un plus gros effort qu'il ne le fait maintenant. Une grande partie de notre population étudiante fait déjà une contribution plus élevée que sa capacité de payer», peut-on également lire dans le rapport.

Dans un tel contexte, la proposition de retrait des paiements de transfert du fédéral au provincial pour financer les universités est inquiétante pour l'Université de Moncton. Inquiétante au point que, pour compenser ces pertes de revenus, «l'Université devrait augmenter ses frais de scolarité de 95 pour cent pour atteindre 4 200 $ par année universitaire. Une telle augmentation des frais de scolarité créera une situation de crise, tant pour l'Université que pour la population étudiante.»

Spécificité de l'Université de Moncton

L'Université considère que les propositions du ministre Axworthy, quand on les applique à la région Atlantique, au Nouveau-Brunswick, et, plus particulièrement à l'Université de Moncton, viennent compromettre sérieusement sa capacité de maintenir un niveau acceptable d'accessibilité aux études universitaires et viennent compromettre sa mission de qualité de la formation.

En ce sens, l'Université de Moncton appuie le mémoire de l'Association des universités et collèges du Canada, avec quelques nuances qui découlent de sa spécificité, soit d'être la seule université de langue française de la province et la plus grande université de langue française à l'extérieur du Québec. Elle est également en accord avec le mémoire présenté par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada quant à l'impact prévisible de la réforme sur la vitalité des communautés francophones et acadienne à l'extérieur du Québec.

Prêts étudiants

Le *Livre vert* propose de créer un nouveau fonds, dont les revenus seraient sous forme de prêts, afin d'aider les étudiants et étudiantes à défrayer l'augmentation des frais de scolarité. L'Université de Moncton s'objecte vigoureusement à une telle approche. «Cette approche créera une très forte pression vers la privatisation des universités. L'approche du consommateur/payeur fonctionne bien dans les supermarchés, mais les universités canadiennes ne peuvent et ne doivent pas être transformées en supermarchés de la connaissance».

En plus de représenter un risque excessif d'endettement pour la population étudiante, cela nuirait certainement à l'accessibilité et rendrait les universités encore plus élitistes qu'elles le sont actuellement.

Les personnes désirant obtenir une copie de ce mémoire peuvent se présenter au Service des communications, pièce 401, pavillon Léopold-Taillon, au numéro 858-4129.

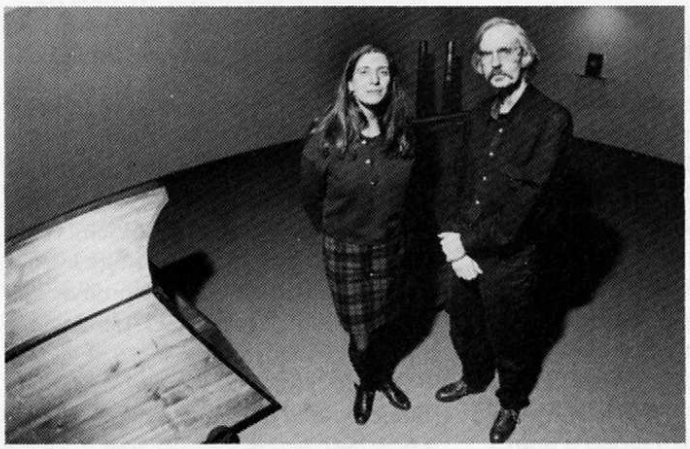

CRÉATIONS RÉCENTES À LA GALERIE D'ART *- Les artistes Céline LaFlamme et Ian Curry présentent leurs toutes récentes créations, jusqu'au 29 janvier, à la Galerie d'art.*

Recommandations

1. Nous attendons du gouvernement fédéral que son programme de réduction de la dette et du déficit comprenne des mesures fiscales d'augmentation de ses revenus et de réduction des dépenses fiscales au moins aussi importantes que les compressions de dépenses de programme.

2. Nous recommandons au Comité qu'il adopte un critère d'équité pour évaluer les propositions du *Livre vert* et qu'il s'assure que le rôle du gouvernement fédéral dans le maintien de l'égalité des chances ne soit pas dilué. C'est une question d'unité nationale.

3. Nous recommandons au Comité de ne pas adopter une attitude trop optimiste quant à la possibilité réelle de l'économie canadienne d'intégrer à court terme sur le marché du travail toute la main-d'oeuvre disponible. Par conséquent, les programmes destinés aux chômeurs, assistés sociaux et à la population étudiante devraient éviter de pénaliser inutilement les victimes d'un système (chômeurs et assistés sociaux) ou de créer une situation d'endettement telle qu'elle diminue l'accessibilité aux études post-secondaires ou pourrait nuire à la carrière des étudiants et étudiantes.

4. Le Comité devra s'assurer que les nouvelles mesures à mettre en oeuvre par le gouvernement fédéral n'auront pas d'effet déstabilisateur sur les universités. Au contraire, le gouvernement fédéral doit veiller à ce que les universités soient de plus en plus aptes à jouer un rôle crucial dans la nouvelle économie.

5. À l'instar de l'AUCC et parce qu'elle aurait des effets néfastes, nous recommandons au Comité de rejeter l'option 2 du *Livre vert* et de proposer des alternatives plus positives pour solutionner les problèmes identifiés.

6. Nous recommandons au Comité qu'il refuse les options de réforme qui auraient comme effet d'augmenter significativement l'endettement des étudiants et étudiantes universitaires.

7. Par conséquent, l'Université de Moncton recommande au Comité de s'assurer que l'accessibilité aux études de cycles supérieurs ne soit pas rendue encore plus difficile par la réforme envisagée. Par ailleurs, à l'instar de l'AUCC, elle recommande au gouvernement fédéral de continuer à investir dans le développement de l'infrastructure de la recherche universitaire et de soutenir par des programmes spécifiques le développement de la recherche dans les universités de petite et de moyenne dimension.

8. Nous recommandons aussi d'augmenter le nombre et la qualité des bourses de recherche financées par le gouvernement fédéral à l'endroit des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs dans les universités.

9. Nous recommandons au Comité de ne retenir la formule de remboursement relatif au revenu que si le niveau total d'endettement des étudiants et étudiantes y est pris en considération et qu'il reste dans des niveaux acceptables (de l'ordre de 20 000 $ pour quatre années d'études et prévoyant un remboursement sur 10 ou 15 ans). Autrement, c'est une formule à rejeter.

L'Université attribue 25 bourses des Gouverneurs

L'Université de Moncton attribue à nouveau cette année une bourse d'études d'une valeur totale de 12 000 $ ou 15 000 $ à un finissant ou une finissante de chacune des 25 écoles secondaires francophones des Maritimes.

Cette bourse, qui porte le nom de bourse des Gouverneurs, est d'une valeur de 3 000 $ par année, renouvelable, ce qui représente un montant de 12 000 $ lorsqu'il s'agit d'un programme de quatre ans, et 15 000 $ pour un programme de cinq ans, comme c'est le cas notamment en génie et en sciences forestières.

Voici les noms des nouveaux boursiers et boursières:

Centre universitaire de Moncton : Louise Austin, École secondaire W.-Arthur-Losier, de Tracadie-Sheila; Sébastien Béchard, Marie-Gaétane, de Kedgwick; Francine Bernard, Évangéline, Abrams-Village, I.-P-É.; Luc Bertin, Roland-Pépin, de Campbellton; Christian E. Boudreau, Louis-J.-Robichaud, de Shediac; Micheline Boudreau, Supérieure de Clare, Meteghan River, Nouvelle-Écosse; Danielle Boulet, Samuel-de-Champlain, de Saint-Jean; Annie Boudreau, Aux-Quatre-Vents, de Dalhousie; France Castonguay, Sainte-Anne, de Fredericton; Frances Chiasson, N.-D.-A., de Chéticamp, Nouvelle-Écosse; Louise Cormier, Clément-Cormier, de Bouctouche; Jason LeBlanc, Mathieu-Martin, de Dieppe; Caroline LeBouthillier, La Fontaine, de Néguac; Theresa Martin, Régionale de Baie-Sainte-Anne; Brad Samson, Ile Madame, Arichat, Nouvelle-Écosse; Marc Savoie, Népisiguit, de Bathurst; et Julien Thibodeau, Mgr-Marcel-François-Richard, de Saint-Louis de Kent.

Centre universitaire de Shippagan : Sophie Boudreau, École secondaire Louis-Mailloux, de Caraquet; Danny Godin, Marie-Esther, de Shippagan; Stéphanie Richard, Assomption, de Rogersville; et Tania Wood, Carrefour Beausoleil, de Newcastle.

Centre universitaire Saint-Louis-Maillet : Chantal Haché, École secondaire Cité des Jeunes A.-M.-Sormany, d'Edmundston; Anik Laforge, Thomas-Albert, de Grand-Sault; Anik Simard, Grande-Rivière, de Saint-Léonard; et Stéphanie Thériault, A.-J.-Savoie, de Saint-Quentin.

PARTENARIAT AVEC L'ACADIE NOUVELLE *- Grâce à un partenariat avec L'Acadie Nouvelle, l'Université peut se permettre de faire une grande campagne d'abonnement lors du lancement de sa saison de spectacles. La photo nous montre, dans l'ordre habituel, Gilles Nadeau, directeur des Services aux étudiants et étudiantes; Louis Malenfant, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes; Gilles Haché, directeur général de L'Acadie Nouvelle; Louis Doucet, directeur des LSC; et Marc Grandmaison, agent de mise en marché aux LSC.*

Participation de Robert F. Kennedy fils

Écoversité accueille la conférence d'ECUDE

Écoversité, le groupe écologiste de l'Université de Moncton, accueillera la quatrième conférence atlantique du Réseau des étudiantes et étudiants canadiens unifiés pour la défense de l'environnement (ECUDE), du 24 au 26 février, au campus de Moncton.

L'invité d'honneur sera Robert F. Kennedy fils, avocat et pionnier du droit de l'environnement et activiste écologiste de renommée internationale. Lors de son passage à Moncton, M. Kennedy prononcera également une conférence à l'École de droit.

Cette rencontre réunira des jeunes écologistes provenant de tous les coins des provinces atlantiques. On offrira des ateliers sur divers sujets, des activités sociales et des sessions stratégiques qui favoriseront l'élaboration de projets liés à la protection de l'environnement.

Robert F. Kennedy fils est un pionnier du droit de l'environnement et un activiste écologiste de renommée internationale.

Un porte-parole d'Écoversité, Michel LeBlanc, estime que l'impact de la conférence atlantique d'ECUDE est important sous plusieurs aspects. «Tout d'abord, réunir de jeunes écologistes pour une fin de semaine remplie d'activités écologiques renforcera nos convictions sur le bien-fondé de protéger l'environnement, dit-il. Les ateliers voudront sensibiliser les personnes participantes aux questions écologiques de l'heure, ce qui permettra de former des écologistes compétents.» M. LeBlanc pense également que les sessions stratégiques proposeront de nouvelles idées et créeront de nouveaux projets dans les communautés.

En accueillant cette quatrième conférence atlantique avec la participation de M. Kennedy, Écoversité contribue ainsi au leadership croissant de l'Université de Moncton sur les questions environnementales. Les activités permettront aux étudiants et étudiantes de l'U de M de vivre une expérience enrichissante et de se sensibiliser davantage à la cause de l'environnement. «La génération actuelle réalisera l'importance de travailler ensemble afin de rétablir la santé de notre environnement», ajoute M. LeBlanc.

Le colloque ne pourra accueillir que 150 participants et participantes en provenance de la région Atlantique. Puisque les formulaires d'inscription sont déjà disponibles dans les universités, collèges et écoles secondaires, il est important de s'inscrire immédiatement.

Les frais d'inscription sont de 15 $ et comprennent une participation à la conférence de M. Kennedy, aux ateliers et autres conférences, les trois repas et le concert du samedi soir.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Écoversité, au numéro 858-4095, ou vous rendre au bureau, situé dans le sous-sol de la maison Massey.

Priscille Massé au Japon

Priscille Massé, professeure à l'École de nutrition et d'études familiales, à titre de chercheuse associée à l'équipe du Dr D. S. Howell, de la Faculté de médecine de l'Université de Miami, a été invitée à participer au Symposium international sur le métabolisme du cartilage, organisé de façon conjointe par le professeur Fujio Suzuki, de l'Université d'Osaka, au Japon, et la professeure Barbara Boyan, de l'Université du Texas, à San Antonio, dans le but de permettre un échange japono-américain sur la découverte de nouveaux facteurs de croissance dans le cartilage et leur analyse au moyen de méthodes en biologie moléculaire.

Le programme scientifique comportait des conférenciers et conférencières de haut calibre de plusieurs universités japonaises (Tokyo, Osaka, Kyoto, Hiroshima,...) et de différentes universités à travers le monde, notamment des États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Suède et, de Montréal et Moncton au Canada.

Les conférences ont eu lieu dans le *Senri Life Science Center*, situé à Toyonaka. Ce fut une occasion unique de voir le fameux aéroport international Kansai, récemment construit sur une île artificielle de quatre kilomètres de long, et d'expérimenter le train électronique ultra-rapide, qui fait la navette entre cet aéroport et Osaka.

Les messes à Notre-Dame d'Acadie

Voici l'horaire des messes pendant la période des Fêtes en l'église Notre-Dame d'Acadie :

Le samedi 24 décembre, veille de Noël, messes à 19 heures et à 21 heures.
Le dimanche 25 décembre, jour de Noël, messe à 11 heures.
Le samedi 31 décembre, veille du Jour de l'an, messe à 18 h 30.
Le dimanche 1er janvier, Jour de l'an, messe à 11 heures.

Le père Arthur Bourgeois rappelle qu'au retour des étudiants et des étudiantes, on reprendra l'horaire habituel - le samedi, à 18 h 30, et le dimanche, à 11 heures et 16 h 30.

Il y aura célébration communautaire du pardon pour Noël, le dimanche 18 décembre, à 19 heures, et le mardi 20 décembre, à 19 heures.

Bienvenue à tous et à toutes et Joyeuses Fêtes.

Étude dirigée par Jean-Bernard Robichaud

Pistes concrètes pour lutter contre la pauvreté

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, vient de présenter une recherche qu'il a dirigée et qui établit les liens qui existent entre la pauvreté et la santé mentale. Intitulée *La santé mentale et la pauvreté*, cette étude formule des recommandations afin d'enrayer la pauvreté, tant à l'endroit du gouvernement, entreprises et organismes que des personnes touchées.

Cette recherche a été effectuée en collaboration avec Christine Colin, Lorraine Guay et Micheline Pothier, toutes trois expertes en matière de pauvreté, et Jean-François Saucier, vice-président du Comité de la santé mentale du Québec.

Un chapitre du rapport est consacré aux témoignages de 80 personnes qui vivent quotidiennement la pauvreté. Ces personnes sont aptes, plus que toute autre, à décrire l'impact et les répercussions de la pauvreté dans leur vie.

M. Robichaud explique que, dans cette étude, on propose des pistes concrètes dans la lutte contre la pauvreté. Parmi les solutions proposées, il y a notamment une réforme dans les domaines de la fiscalité, l'emploi et le salaire minimum.

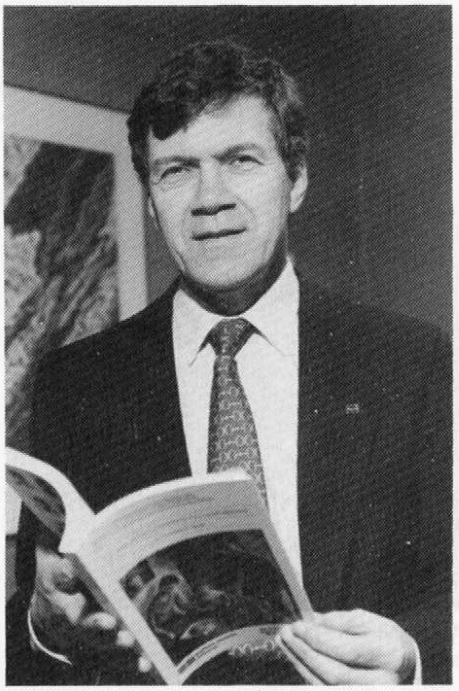

Selon les auteurs, la fiscalité demeure un des moyens les plus importants de redistribution de la richesse collective. Ainsi, «une lutte efficace contre la pauvreté doit transformer en profondeur l'ensemble du système fiscal pour le rendre plus équitable. Ce système doit mieux reconnaître la situation particulière des femmes et celle des familles, de manière à contrer la pauvreté des enfants.»

Par ailleurs, le groupe affirme que «le salaire minimum doit permettre à une personne seule de sortir de la pauvreté et de vivre décemment. Les normes minimales de travail, les politiques et pratiques relatives à la santé et la sécurité au travail doivent être révisées à la hausse.

Pour réaliser de telles réformes, «chaque institution, entreprise, syndicat, école, groupe communautaire ... doit se doter de mécanismes visant les mêmes objectifs pour lutter contre la pauvreté. De plus, tout en poursuivant la recherche de l'équité, il est important de renforcer les politiques et les programmes de prévention et de promotion en santé mentale, aptes à combattre les facteurs de risques associés à la pauvreté.»

«Je crois que le discours du plein emploi, comme on a pu l'entendre récemment de la part du gouvernement, est rien de moins que cinique, mentionne M. Robichaud. Laisser croire aux gens que le taux de chômage sera un jour de deux ou trois pour cent est complètement irréaliste. Le problème au Canada, ce n'est pas de trouver des emplois pour tout le monde, c'est plutôt de savoir comment dignement traiter tous les citoyennes et citoyens canadiens, ce qui pourrait se faire par un meilleur partage des ressources.»

Une mention d'honneur

Danielle Cormier, étudiante finissante au Département de mathématique et récipiendaire cette année de la médaille d'argent du Gouverneur général, a reçu une mention d'honneur pour la meilleure communication de la section *Mathématique et statistique*, présentée lors du 62e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas).

Sa communication, intitulée *Fonctions multivoques différentiables et théorème de la moyenne*, s'appuyait sur les travaux de recherche du professeur Donald Violette, qui supervisait Mme Cormier.

L'Acfas encourage les étudiants et étudiantes à participer au congrès en soulignant publiquement la meilleure communication de chaque section avec l'attribution d'une mention d'honneur.

Danille Cormier est présentement inscrite à la Maîtrise en mathématique pure à l'Université de Sherbrooke.

A. Boghen nommé directeur du CRSE

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a annoncé la nomination de Andrew Boghen au poste de directeur du Centre de recherche en sciences de l'environnement (CRSE) pour une période d'un an, prenant fin le 30 juin prochain.

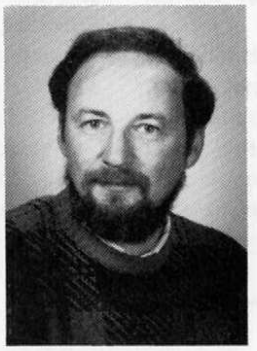

M. Boghen est professeur de biologie à l'U de M depuis 1974. Il a complété une Maîtrise ès sciences en zoologie et parasitologie à l'Université McGill et un Doctorat (PhD) en biologie cellulaire et biologie marine à l'Université Dalhousie. Au cours de sa carrière, il a effectué plusieurs travaux de recherche et a publié de nombreux articles et rapports dans des publications scientifiques.

Très actif en recherche, il a édité un ouvrage majeur sur l'aquaculture en Atlantique, publié par l'Institut canadien de recherche sur le développement régional (ICRDR).

Ce printemps, M. Boghen a été élu à la présidence du comité d'aquaculture du Conseil des provinces atlantiques pour les sciences pour un mandat de deux ans.

ACDI : un projet pilote d'études féminines

Des stagiaires venant de l'Université d'économie nationale de Hanoi, au Viêt-nam, participent activement à un séminaire en études féminines, organisé par la professeure Katherine Marcoccio, de l'École de service social.

Lors de ce séminaire d'un semestre, les stagiaires, qui sont ici dans le cadre du projet *Préparation à une économie de marché au Viêt-nam,* subventionné par l'Agence canadienne sur le développement international (ACDI), sont sensibilisés à plusieurs problèmes, défis et possibilités qui se présentent aux femmes dans le contexte local et nord-américain.

Plusieurs invitées, spécialistes sur des sujets spécifiques d'études féminines, donnent des exposés et conférences et aident les stagiaires à saisir encore plus les problématiques de la question d'égalité des sexes, ou plutôt la progression vers cette égalité.

De leur côté, les stagiaires présentent leur point de vue sur la question ainsi que la situation des femmes au Viêt-nam, et les mesures prises pour les aider à accéder à l'égalité dans plusieurs domaines.

Le directeur du projet, le professeur Thu Pham-Gia, souligne l'importance de ce séminaire, qui reflète une prise de position claire de la part de l'ACDI. «Il permet aux stagiaires de prendre conscience des problèmes réels auxquels les femmes doivent faire face, des différents points de vue exprimés et des mesures concrètes qui ont été mises sur pied, dit-il. Il est à espérer que ce projet pilote aidera nos stagiaires à tenir compte de cette question importante lors de la planification de leurs programmes d'études à leur retour au pays et lors de leur implication dans le marché du travail.»

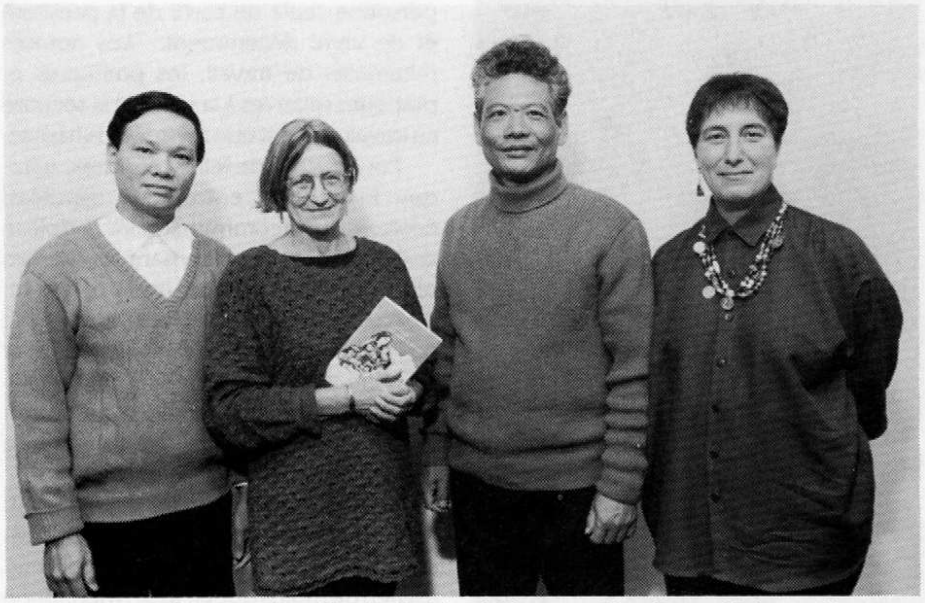

La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, Nguyen, Huu Doan, Huberte Gautreau, conseillère en matière de harcèlement sexuel et sexiste; Le, Van Phong, et la professeure Katherine Marcoccio.

Quelques heures de bénévolat

Le Club des Aigles Bleus et Sida-Aids Moncton collaborent dans un projet du temps des Fêtes.

Opération Nez rouge propose de reconduire tout automobiliste qui a consommé de l'alcool ou qui est trop fatigué pour conduire à l'occasion des soirées de Noël. Il s'agit d'une façon originale de se déplacer dans sa voiture, tout en ne prenant pas le volant. Et c'est un service gratuit.

Le service est offert dans les villes de Moncton, Dieppe et Riverview les 15, 16, 17, 22, 23, 29, 30 et 31 décembre.

La soirée du 29 décembre a été réservée pour le personnel de l'Université. On vous propose donc six heures de bénévolat dans une atmosphère de joie. Si vous ne pouvez participer le 29, vous pouvez vous inscrire pour un autre soir. N'hésitez pas à proposer votre nom à une des personnes suivantes: Lucille Allen (Éducation); Françoise LeBlanc (Génie); Noella Bourque (Sciences); Clarice Thibault (Jacqueline-Bouchard); Linda Coulombe (Arts); Rose-Marie Bourque (Administration); Damien Deveau (Bibliothèque Champlain); Anne Savard (Pierre-A.-Landry); Jeannita Gaudet (Léopold-Taillon); et Pierre Belliveau (Ceps Louis-J.-Robichaud).

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Vincent Bourgeois, au numéro 858-4130.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Carol Doucet, agente de communication
William Thériault, responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
Port payé Postage paid
Nbre Blk
N° 05530881
E2L 2B0